

# CONFERENCE MONDIALE SUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

## L'enseignement supérieur au XXI<sup>e</sup> siècle

### Vision et actions

UNESCO, Paris, 5 – 9 octobre 1998

## VOLUME V – PLENIERE

### Djibouti

Note1: Afin de satisfaire aux normes de publication de l'UNESCO, certains textes ont dû être corrigés.

Note2: Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits figurant dans leurs documents ainsi que des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation.

La République de Djibouti

---

**Allocution de Son Excellence Monsieur Ahmed Guireh Waberi  
Ministre de l'Education Nationale**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Directeur général,  
Chers collègues, Messieurs, Mesdames,

Permettez-moi tout d'abord d'adresser mes vives félicitations à l'UNESCO et en particulier à son Directeur général, Monsieur Federico Mayor, pour son initiative d'avoir organisé cette Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur. Je tiens à féliciter également mon ami et collègue sénégalais pour son élection à la présidence de cette conférence.

Messieurs, Mesdames, un enseignement supérieur n'est pertinent que si les missions de ses institutions sont adaptées aux besoins et contraintes de l'environnement local, régional, national et international.

La République de Djibouti est un petit pays de 23 000 km<sup>2</sup>, situé dans la Corne de l'Afrique et qui ne compte que 500 000 habitants. Avec 400 bacheliers toutes filières confondues par an, nous considérons que la mise en place d'institutions universitaires serait dispendieuse. C'est pourquoi nous avons opté dès 1990 pour un enseignement supérieur embryonnaire adapté aux besoins et contraintes de l'environnement local : un enseignement supérieur articulé autour du monde du travail et qui contribue à la qualité du système éducatif dans son ensemble.

Dans ce dessein, la formation d'enseignants de collège a été notre premier objectif pour répondre aux besoins importants du pays. Le dispositif mis en place dans cette optique a permis à ce jour la formation d'une centaine de professeurs de collège actuellement tous en poste dans l'enseignement secondaire. Et nous considérons que l'objectif recherché est ainsi largement atteint.

En outre nous avons mis sur pied, en étroite collaboration avec les acteurs sociaux et économiques que sont la société civile et les entreprises, des sections de techniciens supérieurs, notamment dans les secteurs de la gestion, de la comptabilité et de l'informatique. Ces formations fournissent aux opérateurs économiques nationaux les cadres moyens dont ils ont besoin et assurent ainsi une adéquation formation-emploi. Il faut noter à cet égard que la très grande majorité des étudiants des sept promotions déjà formées (soit 70%) s'est facilement insérée sur le marché du travail. Les programmes et les structures de ces sections ont été rendues flexibles pour permettre une adaptation rapide aux évolutions des besoins. Dans la même perspective, nous envisageons de mettre en place dans un proche avenir une formation de médecins et de juristes pour palier au faible encadrement en la matière.

Respectueuse de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, notre jeune République ne ménage pas ses efforts pour une démocratisation de l'enseignement supérieur. Ainsi, tout bachelier djiboutien peut bénéficier, s'il le désire, d'une bourse pour mener à bien son cursus universitaire.

Dans le domaine de la coopération régionale, un partenariat avec les pays voisins, notamment avec la République Fédérale et Démocratique d'Ethiopie, nous permet d'échanger dans un esprit de complémentarité des étudiants avec ces pays. Nous envisageons d'élargir ce partenariat aux pays de l'IGAAD dont la République de Djibouti abrite le siège. A ce propos, nous déplorons la situation conflictuelle en Somalie. Le République de Djibouti ne ménagera pas ses efforts pour que la jeunesse de ce pays frère s'insère dans la dynamique du monde de l'éducation.

A l'échelle internationale, notre enseignement supérieur a déjà adopté les nouvelles technologies de communication. Ainsi, nos étudiants tirent profit des facilités offertes par Internet et bénéficient de l'apport pédagogique des universités de Besançon et de Montpellier avec lesquelles nous entretenons des relations étroites. Pour améliorer la coopération régionale et internationale, il nous paraît

indispensable de développer des réseaux régionaux de communication basés sur ces nouvelles technologies.

Nous demandons à l'UNESCO de prendre l'initiative de constituer un réseau des services de ressources pédagogiques et un réseau des institutions de formation des enseignants. Le programme de participation de l'UNESCO pourrait constituer une première source de financement pour lancer ces opérations, sans toutefois négliger le soutien financier des états aux institutions d'enseignement.

Enfin, je ne saurai terminer ma brève intervention sans remercier l'UNESCO et en particulier son Directeur général, Monsieur Federico Mayor, pour l'aide précieuse qu'il accorde sans relâche à notre système éducatif.

Je vous remercie pour votre attention.